Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-212900054-20260713-20260607_01-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 6 juillet 2026

***

Extrait du registre des délibérations

***

Le lundi 06 juillet 2026 à 18 heures et 37 minutes, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués le mardi 30 juin 2026, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal en mairie, 44 route de l'Isle à Baye, sous la présidence de Pascal BOZEC, Maire de Baye.

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

Etaient présents à l'appel nominal :

M. BOZEC Pascal, M. AMEEL Philippe, Mme JARNO Sidonie, Mme LE GARREC Virginie, Mme LAVOLEE Sybille, M. MAO Sullivan, Mme SABOURDY Stéphanie, M. PENVEN Sébastien, Mme MAREC Perrine, M. MAGUER Mikaël, M. Nicolas RONCIERE

Mme LAONET Anne est arrivée après l'appel nominal à 18h45.

Etaient représentés :

Conformément à l'article L.2121-20 du Code général des collectivités territoriales, (M. LE BORGNE Yves, donne pouvoir à Mme LE GARREC Virginie), (Mme DEREDEL Guénaëlle donne pouvoir à M. AMEEL Philippe)

Etaient absents et excusés : M. HAMONIAUX Jacky

A été désigné secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Mme MAREC Perrine

OBJET : Délibération n°202600706_01 Approbation du procès-verbal de la dernière séance du vendredi 5 juin 2026

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal :

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal qui s'est tenue le vendredi 5 juin 2026.

Après délibération de l'assemblée, monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal :

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-212900054-20260713-20260607_01-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

- d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du vendredi 5 juin 2026 joint à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **adopte** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du vendredi 5 juin 2026 joint à la présente délibération.

Le secrétaire de séance
Perrine MAREC

Le Maire
Pascal BOZEC

MAIRIE de BAYE
29 (Finistère)